



Waziers, vendredi 26 novembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07032

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Code des transports

Signalisation de travaux (mise en place de platelages anti-dérapants-garage d'écluse amont de l'ouvrage)**Limitation du stationnement (ne pas s'amarrer sur les passerelles en travaux matérialiser par les panneaux type) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **29/11/2021 à 07:30** au **03/12/2021 à 17:00**
 - o Canal de la Deûle (écluse de Don)
pk 3.527 (amont de l'ouvrage (garages d'écluse))

Commentaire :

Le garage d'écluse amont de l'écluse de Don étant en travaux (pose de nouveaux platelages anti-dérapants), les usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation temporaire mise en place et à ne pas gêner la réalisation des travaux. Le stationnement sur cette zone sera donc limité pendant cette période.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

Arrondissement Entretien et Exploitation NPDC, 37, rue du Plat, BP 725, 59034 LILLE CEDEX

Tél : 03.20.15.49.70 - Fax : 03.20.15.49.71

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS

Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

04/12/2021

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Ali MEZDOUR